
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 18 octobre 2022 à 13 h 30
Salle Madeleine-Lahaye 500, montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Monsieur Richard BELANGER, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Stéphane CÔTÉ, Maire d'arrondissement
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement
Madame Danielle MYRAND, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Alain WILSON, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Samuel LAFOND, Coordonnateur de la sécurité publique
Madame Renée Paule LORISTON, Analyste de dossiers
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Directeur de l'aménagement urbain et services aux entreprises
Madame Louise RICHARD, Directrice de la culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens
Monsieur Jonathan SAINT-LOUIS, Chef de division - ressources financières et matérielles

ABSENCE

Monsieur Trevor LANE, Directeur des travaux publics

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 13 h 33.

Annonces du maire

Le maire d'arrondissement débute en faisant état des nombreux défis rencontrés depuis le début de son mandat, plus particulièrement, en matière de finances.

Il fait un rappel des objectifs du présent Conseil et mentionne leur engagement envers le personnel dont celui d'assainir les relations de travail avec la direction et le personnel de l'arrondissement mais aussi de la ville centre. Le maire réitère leur mandat, soit d'améliorer la situation financière de l'arrondissement, de régler les poursuites judiciaires en cours et optimiser les processus dans les différentes unités administratives afin d'améliorer le service aux citoyens.

Ensuite, il souligne les efforts déployés par les directeurs et l'équipe des ressources financières de l'arrondissement pour préparer les rencontres avec les principaux acteurs de la Ville centre, notamment, madame Dominique Ollivier, présidente du comité exécutif, monsieur Serge Lamontagne, directeur général de la Ville et Alain Dufort, directeur général adjoint – Services aux citoyens.

Finalement, il annonce que ces efforts ont porté fruit puisqu'une aide financière importante, transitoire et récurrente jusqu'en 2025 a été octroyée à l'arrondissement.

CA22 28 238

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard — Sainte-Geneviève du mardi 18 octobre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

10 - Période de questions du public

Aucune question

10 - Période de questions des membres du conseil

Aucune question.

Le maire cède la parole au chef de division des ressources financières et matérielles, monsieur Jonathan Saint-Louis pour présenter les faits saillants du budget de fonctionnement et du Programme décennal d'immobilisations (PDI).

Le premier volet de la présentation porte sur le budget de fonctionnement dédié aux dépenses administratives, aux salaires et à l'entretien des routes. Quant au second volet, il fait état du PDI pour la période de 2023 à 2032 qui couvre les dépenses telles que le réaménagement des parcs et la réfection de bâtiments.

Les principaux éléments de la présentation portent sur : les réalisations effectuées par l'arrondissement, les enjeux budgétaires, les principaux faits saillants du budget de 2023. Il fait aussi part de la répartition des dépenses du budget de fonctionnement de 2023, puis donne un aperçu de la provenance de l'ensemble des revenus de l'arrondissement. Il explique le tableau de la variation de la taxe locale en mentionnant l'impact suite au dépôt du nouveau rôle foncier, puis énumère les réalisations PDI de 2022. Il termine avec la ventilation de la capacité d'emprunt de l'arrondissement pour les 10 prochaines années.

CA22 28 239

Adopter et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2023 de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'adopter et de transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2023 de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1226983001

CA22 28 240

Approuver le programme décennal d'immobilisations 2023-2032 de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Il est proposé par Stéphane CÔTÉ

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

D'approuver le programme décennal d'immobilisations 2023-2032 de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1226983002

CA22 28 241

Levée de la séance

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 18 octobre 2022 à 13 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Stéphane CÔTÉ
Maire d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} novembre 2022.